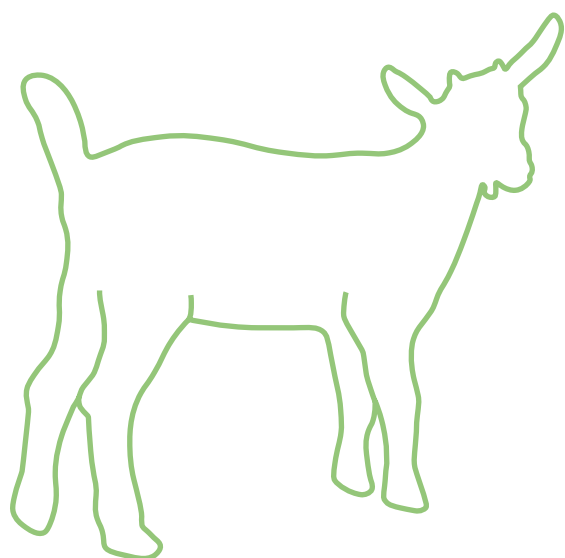
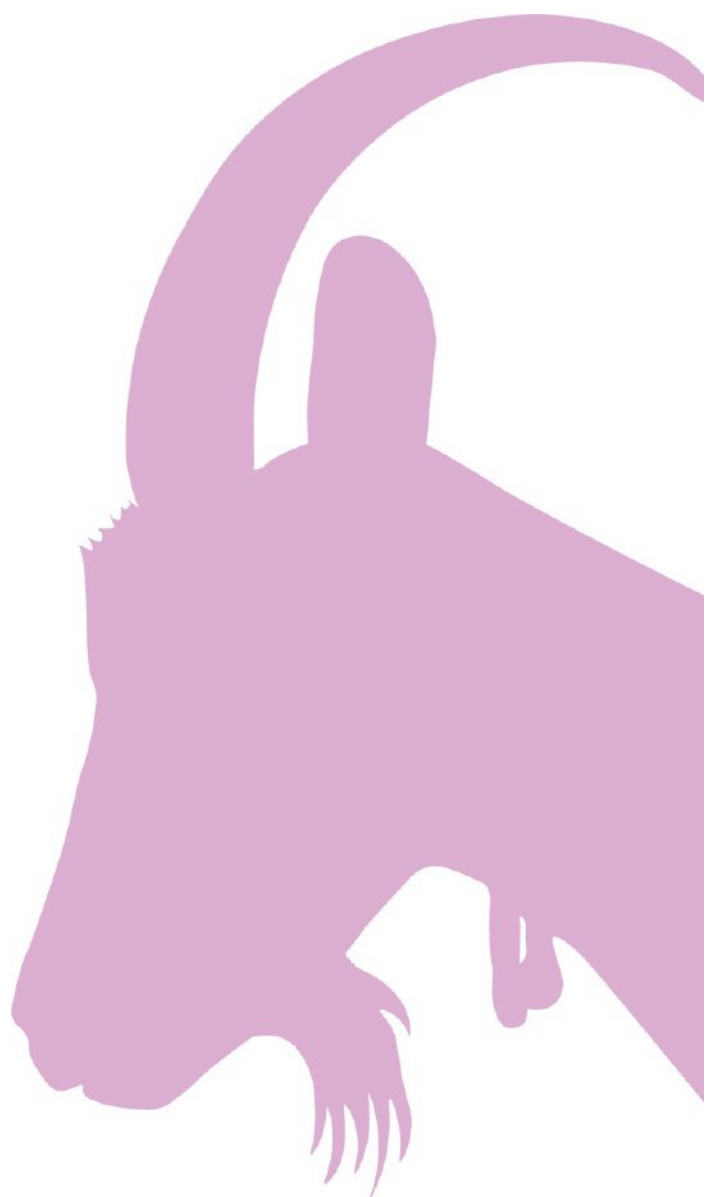




L'essentiel de la biosécurité en élevage caprin



Cette plaquette présente les grands principes de la biosécurité, approche préventive permettant de limiter les risques d'introduction, de circulation et de propagation des principales maladies qui peuvent toucher les élevages caprins. C'est à l'éleveur de retenir, avec ses conseillers, ce qui est le plus approprié pour son élevage.



Empêcher l'introduction d'agents pathogènes en atelier caprin

Différentes mesures peuvent être mises en place afin de limiter l'introduction de maladies dans l'élevage

La gestion des introductions d'animaux

Tout type d'achat représente un risque d'introduction d'agents pathogènes. En pratique, il est recommandé de **limiter au maximum le nombre d'élevages fournisseurs et de privilégier l'achat d'animaux jeunes**.

Un **protocole d'analyses pour les animaux introduits**, en lien avec le vétérinaire et le GDS, peut être mis en place. L'objectif est **d'adapter les méthodes de prévention à chaque situation**.



La gestion des intervenants en élevage

Les intervenants en élevage sont susceptibles d'introduire certaines maladies dans l'exploitation (et inversement).

En pratique, **l'aménagement d'un point d'eau permet le lavage des mains et des bottes**. Pour **les bottes des intervenants**, plusieurs solutions existent : un lave-bottes, pédiluve, surbottes...



Crédits : J-L Chevallier

La préparation et le stockage des fourrages et des aliments

Certains agents pathogènes peuvent être introduits sur l'exploitation via l'alimentation. Aussi, une **attention particulière doit être portée à la réalisation et au stockage des aliments humides** (risque *Listeria*).

La gestion des vecteurs « animaux » (nuisibles, animaux domestiques, faune sauvage)

Éviter tout contact direct ou indirect entre ces animaux (oiseaux, rongeurs, insectes, animaux domestiques ou sauvages) et les caprins de l'exploitation : **entretien des abords de l'élevage et des clôtures**, mise en place d'un plan de dératisation et d'un plan de lutte contre l'accès des oiseaux et contre les insectes.

Il est **également souhaitable que les portées de chatons ne soient pas présentes dans la chèvrerie ou les lieux de stockage des aliments** (afin de limiter le risque Toxoplasmose).

Enfin, la pose de filets anti-oiseaux sur les zones de stockage « ouvertes » des aliments permet de réduire certains risques, comme le risque de contamination du lait par des pathogènes (Salmonelles, STEC...) notamment pour les productions au lait cru.



Le matériel en commun

Nettoyer de manière approfondie (et désinfecter idéalement) les matériels et véhicules utilisés collectivement.

La gestion des contacts entre animaux de troupeaux différents

Les contacts avec les troupeaux de voisins doivent, si possible, être évités (entretien des clôtures pour éviter **les contacts « fil à fil », pas d'abreuvement en commun...**) ou **tenir compte des statuts sanitaires des troupeaux**.

En l'absence de gestion des statuts sanitaires, lors de manifestations, salons ou estives, la recommandation est de ne mélanger si possible que des animaux qui pourront être isolés au retour dans l'élevage.

Empêcher les pathogènes de s'installer et de circuler dans l'élevage

D'une façon générale, on recommande de séparer dans l'espace les groupes d'âge et de stade physiologique différents.

🏠 Infirmerie

Les animaux malades (animaux atteints de diarrhée, porteurs de lésions cutanées, animaux fatigués, abattus...) représentent des sources très abondantes de pathogènes et sont particulièrement à risque de diffuser les maladies au sein du troupeau.

En pratique, il est essentiel de pouvoir **isoler ces animaux malades dans un endroit non accessible aux autres animaux ou aux visiteurs** (« infirmerie »).



Lors des soins aux animaux malades, il faut penser à utiliser des gants pour se protéger soi-même (notamment dans un contexte d'avortements, pour le nettoyage d'abcès...).

Lors de l'administration des traitements (**injections, vaccination**) le matériel doit être adapté à la taille et au poids des animaux et autant que possible, jetable (limitation des risques de transmission par voie sanguine notamment, avec des aiguilles à usage unique).

🧼 Nettoyage/désinfection

L'hygiène, c'est d'abord nettoyer (curage, balayage...), récupérer et stocker les déchets, laver puis éventuellement désinfecter (la désinfection est à adapter à chaque situation et contexte de production).

En pratique, la formalisation par écrit d'un protocole de nettoyage et de désinfection permet l'application de la bonne méthode par tous les salariés de la même façon.

Le plan de nettoyage-désinfection pour les différents secteurs de la zone d'élevage comprend les protocoles, les produits désinfectants et leur modalités d'utilisation, ainsi que les fréquences de nettoyage et de désinfection.



🏠 Le maintien des animaux en bonne santé

Le maintien des animaux en bonne santé intègre l'alimentation, l'abreuvement, la qualité du logement, la mise en place de moyens de prévention adaptés (vaccination, antiparasitaires...), et le bien-être de façon générale.



Empêcher les pathogènes de diffuser en dehors de l'élevage

Mouvement des animaux et traçabilité

La surveillance de la situation sanitaire de la filière s'appuie sur une parfaite identification des caprins (chèvres, chevrettes, chevreaux, boucs) dans les délais, avec des repères agréés et un enregistrement de leurs mouvements.

La gestion des effluents

Le fumier représente une source potentielle de contamination. On recommande de **stocker le fumier à l'écart du parcours emprunté par les visiteurs et les animaux** (ou à défaut bâcher), loin des points d'eau et sur un terrain sans pente, et de le **stocker suffisamment longtemps** (4 mois est un minimum entre le dernier approvisionnement du stock de fumier et l'épandage). Concernant l'épandage : selon les maladies présentes sur l'exploitation, des précautions particulières s'imposent (fièvre Q, paratuberculose). En cas de doute, pour ne prendre aucun risque, **on favorisera l'épandage sur cultures** avec enfouissement.

La gestion des cadavres

Les avortons, placentas et cadavres d'animaux doivent être écartés du reste du troupeau et placés dans un lieu dédié, à l'abri des autres animaux de l'exploitation et des prédateurs. Il est fortement conseillé de prendre des précautions lors de ces manipulations, a minima port de gants. Il convient également de prévenir l'équarrisseur le plus rapidement possible. Enfin, le camion d'équarrissage doit rester le plus éloigné possible de la zone d'élevage.



La gestion des produits d'origine animale

Les zoonoses d'origine alimentaire ont pour cause la consommation d'aliments contaminés par des bactéries, des virus ou des parasites.

Aussi, il est primordial de **repérer les animaux dont la viande ou le lait sont impropres à la consommation** (lait avec résidus, pathologies mammaires, femelles avortées...) et les écarter du circuit commercial pendant le temps nécessaire ou réglementé (temps d'attente des traitements).

Et en cas d'accueil du public?

Afin d'accueillir le public dans les meilleures conditions, des précautions particulières doivent être mises en place.

En pratique, l'essentiel est d'**anticiper l'accueil des visiteurs** et de les accompagner lors de leurs déplacements et/ou de mettre en place des règles de circulation entre les différentes zones. En cas de visite de la zone d'élevage, il est également indispensable de prévoir un **point de lavage des mains** et de mettre à disposition des surbottes.



Enfin, la majorité des visiteurs souhaitent pouvoir toucher et manipuler les animaux et en particulier les chevreaux. Il convient donc de **sensibiliser le public** et de les informer que les animaux les plus jeunes, les plus fragiles et/ou les plus à risque nécessitent plus de soins et par conséquent, d'être protégés des contacts.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à joindre votre GDS :